

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
LOT et Département limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## Le Collectivisme rural

Nous avons déjà entendu à la tribune de la Chambre développer le socialisme agraire. Ce n'est pas le pontife de l'École, M. Compère-Morel, qui, cette fois, attacha le grelot, mais un de ses disciples, M. Brizon, nouveau député de l'Allier, tombeau d'un radical socialisant.

M. Brizon a exposé ses idées avec une fougue et une sincérité qui lui ont valu, sinon l'approbation, au moins l'estime de tous les républicains.

On lui a reproché d'avoir été élu grâce aux voix réactionnaires ; il l'a avoué avec une franchise qui lui fait honneur. Mais il paraît très établi qu'il n'a jamais sollicité les suffrages cléricaux ; il a dû les accepter parce que les droitières, partisans de la politique du pire, ont pensé qu'une majorité collectiviste à la Chambre rendrait plus facile la rentrée en scène du duc d'Orléans.

C'est une manière de voir les choses dont nous n'apprécions pas toute la finesse ; mais il n'est pas donné à tous les cerveaux d'apercevoir les choses sous le même angle. Pour défendre les députés élus par des majorités disparates, je dirai qu'il en est des voix électorales en matière politique, comme des écus en matière d'argent ; elles n'ont pas d'odeur.

Ce qu'il faut conclure de l'élection de M. Brizon et de plusieurs de ses amis dans les pays de métayage, c'est que, dans beaucoup de circonscriptions rurales jusqu'ici inabordable du collectivisme, les ruraux se sont laissés prendre à ce que le socialiste allemand Kautsky appelait « le piège aux paysans ».

Le cultivateur français s'est toujours distingué par son individualisme un peu farouche ; il aime la terre, mais il l'aime en amateur jaloux. Nous avons eu beaucoup de mal dans notre région de l'Ouest à l'amener au Syndicat d'achats en commun, au Crédit mutuel, institutions dont il commence à comprendre l'utilité.

Pour ceux qui connaissent l'état d'âme des habitants de la campagne, il paraît, au premier abord, extraordinaire que la socialisation du sol, c'est-à-dire la culture du sol en commun pour le compte de l'Etat, ait pu leur sembler un idéal à réaliser. Un pareil résultat heurté brutalement des faits dix fois établis.

Une enquête minutieuse faite discrètement auprès des intéressés, tant dans l'Allier que dans la Haute-Vienne, m'apporte la clé de ce mystère. J'ai trouvé d'ailleurs une solution partielle du problème en lisant les nombreuses brochures de M. Compère-Morel.

Les collectivistes conquièrent aujourd'hui la démagogie rurale de la même manière que la conquit jadis le socialisme partageux de 1848.

En réalité, sous une allure scientifique, les idées de M. Compère-Morel ne sont que celles qui conduisirent jadis Jacques Bonhomme au pillage des châteaux.

Le marxisme ne croit pas à la propriété individuelle de la terre. Il croit cette propriété divisée funeste à la production, fatale au progrès agricole. Il prédit d'ailleurs, à une échéance plus ou moins longue, l'absorption du petit paysan par le grand propriétaire. Il fonctionnarise l'usine terrestre ; il constitue de grands domaines nationaux, dont il confie la gestion à des ingénieurs d'Etat, et où les journaliers ruraux cultivent le sol à la manière dont les cantonniers entretiennent les routes.

M. Compère-Morel a merveilleusement compris qu'un pareil système, qui fait tout au plus le campagnard usufructier de la terre, n'était pas susceptible de provoquer l'enthousiasme derrière les haies.

Il a alors imaginé, représentant un système condamné dans les Congrès socialistes allemands, de dire aux petits propriétaires : « Nous ne touche-

rons pas à votre champ. » Il a même été stipulé, dans la plupart des conférences faites par les propagandistes agraires, que la quantité de sol réservée à chaque paysan serait de six à sept hectares.

Ainsi, non seulement le cultivateur qui n'a pas lu Karl Marx (vous non plus n'est-ce pas ouvriers des villes) est convaincu, lorsqu'il est petit propriétaire de sept hectares, qu'un bouleversement social ne le touchera pas, mais encore s'il possède moins ou s'il est simple journalier, il espère qu'on lui donnera en toute propriété à cultiver une étendue de sept hectares prélevée sur les grands domaines.

Si bien que plus le paysan a dans le cœur l'amour de la propriété individuelle, et plus il devient collectiviste.

Admirable découverte ! et qui produit dans les pays de métayage un effet aussi surprenant que la découverte de l'Amérique au temps de Colomb !

En effet, le métayer ne possède pas. N'allez pas croire qu'il soit pauvre ; ce n'est plus vrai depuis dix ans. Il a fait comme nos paysans de l'Ouest, il a gagné de l'argent, et il en a mis de côté.

Seulement il fut un temps où il a été odieusement exploité par un parasite qu'on appelle le fermier général.

Le métayer a toujours eu deux haines : le fermier général, qui a pour métier d'être intermédiaire entre les propriétaires et les matayers ; l'expert, qui estime les partages de récoltes et donne son avis sur les différends.

Le fermier général est un inutile qui tend à disparaître depuis que les propriétaires comprennent mieux leurs intérêts, et depuis que les matayers savent s'entendre entre eux pour donner leurs préférences aux propriétaires qui n'usent pas d'intermédiaires.

Mais il en est d'eux comme de la dime, ils ont laissé des souvenirs exécrables.

Les matayers ont donc dans l'esprit un genre de mécontentement que ne possèdent pas les fermiers.

Ce n'est pas ici le lieu de démontrer les avantages du métayage, qui a été l'unique moyen de mettre en valeur des pays pauvres ; mais il a un grand inconvénient, il ne liquide pas la rente de la terre en une somme d'argent, il laisse place à des contestations multiples entre colon et propriétaire.

Puis certains propriétaires ont été trop gourmands : au lieu de se contenter du partage des fruits par moitié, suivant la tradition antique qui a donné le nom du métayage, ils ont trouvé que leur associé avait la part trop belle, et, en sus de la moitié, ils ont exigé avant tout partage le prélevement d'un pot-de-vin annuel à leur profit.

Les matayers ont horreur de ce véritable loyer supplémentaire qu'ils appellent l'impôt colonique.

C'est en leur permettant la suppression de cet impôt que les socialistes ont capté leurs suffrages. Or, les contrats sont libres, en droit français. C'est volontairement que les matayers — se concurrençant les uns les autres — permettent le paiement surnuméraire.

Une loi coercitive amènerait le remplacement du métayage par le fermage, mais elle ne saurait empêcher la loi de l'offre et de la demande de régler les droits du propriétaire.

C'est en s'unissant que les matayers peuvent arriver à supprimer l'impôt colonique.

J'en ai dit assez.

L'envahissement des pays de métayage par le collectivisme agraire ne vient pas d'un progrès marxiste. Il provient d'un abus des propriétaires et du violent désir que les matayers ont de cultiver eux-mêmes, à leur profit exclusif et individuellement la terre dont ils ne sont que détenteurs précaires.

Leur prétendu socialisme est de l'individualisme exaspéré. Quand ils auront bien compris où les mènent les théories de M. Compère-Morel et de M. Brizon, ils ne

tarderont pas à reconnaître que notre régime social est encore leur meilleur abri.

Maurice AJAM.

## INFORMATIONS

### Le renouvellement des Conseils généraux

Le renouvellement par moitié des conseils généraux et des conseils d'arrondissement doit avoir lieu dimanche prochain 24 juillet.

En exceptant la Seine et l'Algérie, qui ne votent pas avec les autres départements, on constate qu'il y a environ 1.450 conseillers généraux et 1.700 conseillers d'arrondissement à élire.

Parmi les conseillers généraux sortants, se trouvent M. Antonin Dubost, président du Sénat (Isère) ; deux ministres, M. Pichon (Jura) et M. Cocheire (Loiret), et un sous-secrétaire d'Etat, M. Dujardin-Beaumetz (Aude).

Dix-sept anciens ministres sont conseillers généraux sortants, savoir deux anciens présidents du conseil MM. Combes (Charente-Inférieure) et Sarrien (Saône-et-Loire), et MM. Gauthier, Jules Roche, Magnin, Vallé, Mougeot, Poincaré, Jonnard, Caillaux, Berteaux, Henri Boucher, Bienvenu-Martin, Millières-Lacroix, Cruppi, Milliard et Viger.

Il y a 126 députés et 88 sénateurs soumis au renouvellement comme conseillers généraux sortants.

### La grève des cheminots

En dépit de tous les bruits tendant à faire croire que la grève des cheminots est impossible, il semble cependant que ce pessimisme, en raison même de l'ordre du jour de dimanche, soit un peu exagéré.

Si l'on n'en peut indiquer la date approximative, il faut considérer l'échéance comme proche, et il se pourrait fort bien qu'au lendemain du Congrès des mécaniciens et chauffeurs qui se tiendra les 27, 28 et 29 juillet, les trains seront arrêtés sur toutes les lignes.

On a dit que les mécaniciens du P.-L.-M. ne trouvant pas leur intérêt dans le mouvement qui se prépare, refuseraient de se joindre à leurs camarades des autres lignes.

### Ce qu'on dit à la Fédération

Interrogé par un journaliste, un mécanicien, membre de la Fédération, a fait les déclarations suivantes :

« Pour l'instant, je ne puis rien vous affirmer, ne voulant pas préjuger des décisions qui seront prises au Congrès du 27 au 29 juillet ; mais je puis vous assurer cependant que nous avons envisagé depuis longtemps toutes les mesures à appliquer ultérieurement. C'est au Congrès que nous arrêterons définitivement l'attitude que nous dicteront les circonstances de l'heure présente ; mais sachez que, d'ores et déjà, nous sommes prêts. »

« Si nous le voulions et si nous y étions obligés, nous pourrions très bien ne pas attendre l'ouverture du Congrès pour nous mettre en grève. Si le mouvement devait avoir lieu demain, soyez persuadé qu'au petit jour aucun train ne marcherait et sur aucune ligne. »

« On s'est efforcé de nous diviser en faisant courir le bruit que nos camarades du P.-L.-M. se tiendraient éloignés du mouvement ; il n'en sera rien ; l'ordre de grève donné, ils feraient comme les camarades et abandonneraient le travail. »

## Au Maroc

S'il faut en croire les bruits qui courent, la campagne antifrançaise va reprendre plus violente que jamais. Les tribus, qui ont éprouvé de très grandes pertes dans la rencontre avec la colonne Féraud, ne songent qu'à venger leurs morts.

Moulai Hafid a répondu qu'il n'avait ni armes ni munitions à mettre à leur disposition ; par contre, il leur a promis que si le sultan Kébir, son frère, lui était livré, il les exempterait d'impôts pendant trois ans.

L'ambassade de Mokri est attendue demain. Notre consul Gaillard partira en congé aussitôt après son arrivée. Les relations diplomatiques et consulaires françaises avec le Maghzen seront assurées par Si Kaddour Benghabrit, interprète de notre légation, et par M. Martin, vice-consul de France.

### Mort tragique d'un sénateur

En faisant sa tournée électorale en automobile en vue des élections cantonales de dimanche prochain, M. Pradal, sénateur radical de l'Ardèche, président du Conseil général du département, s'est tué sur la route de Boulogne à Saint-Etienne de Boulogne, l'automobile ayant versé dans un profond ravin. MM. Leynaud, conseiller d'arrondissement ; Artège, pharmacien à Aubenas, qui accompagnait M. Pradal, sont sérieusement blessés. Le chauffeur est indemne. L'automobile a été brisée.

M. Pradal était né à Aubenas le 23 mars 1844. Elu député en 1879, réélu en 1881, il était sénateur depuis le 25 janvier 1885.

### Un Capitaine meurt de la rage

Le capitaine Chabaud, commandant le pénitencier de Bossuet, avait été mordu en décembre 1909, par un chien enragé. Ces jours derniers, l'officier se sentit pris des premiers symptômes de la rage. Lundi, sentant venir la mort, il réunit ses hommes et leur fit ses adieux. Peu après il fut pris de convulsions atroces. Pour éviter tout danger, on dut le ligoter, et le lendemain l'infortuné officier rendait et dernier soupir, après une affreuse agonie. Le capitaine Chabaud laisse une veuve et deux enfants.

### Jean Orth

Jean Orth n'est pas mort. Voici ce que les Viennois entendent répéter au moins une fois tous les ans. Aussi les Viennois sont devenus sceptiques. Jean Orth, on s'en souvient, est cet archiduc autrichien, Jean Salvator, qui renonça à ses titres et prérogatives de prince du sang ; il fit ses études de capitaine au long cours, obtint son brevet à Fiume et entreprit de voyager autour du monde.

En juillet 1890, il s'embarqua à la Plata pour Valparaiso sur le voilier « Sainte-Marguerite » ; mais le navire n'arriva jamais et on supposa qu'il fit naufrage corps et biens. Des recherches furent faites ; elles demeurèrent infructueuses. Néanmoins, certains pensèrent que l'ex-archiduc était allé tout simplement s'installer comme colon dans quelque contrée peu habitée, et d'autres prétendirent même l'avoir vu, lui avoir causé, avoir reçu de lui des lettres postérieures au prétendu naufrage.

En particulier, un Français, l'ingénieur Renaux, raconte avec force détails comment Jean Orth est allé s'établir dans la province de Cordoba, dans la République Argentine.

D'autre part, interviewé par la *Dernière Heure*, M. Lecoq, ancien commandant de la « Belgica », a déclaré qu'il a la conviction d'avoir rencontré Jean Orth lors de son retour des mers polaires. Lecoq a expliqué qu'ayant quitté la « Belgica » à Santa-Cruz, il arriva au bord du lac Leone, qui se trouve dans la zone contestée entre le Chili et la République Argentine. Il rencontra sous une tente, à 400 ou 500 kilomètres de toute habitation, un solitaire parlant le français, l'anglais, le russe et l'allemand, paraissant être d'une haute origine, et ne vivant qu'avec les chiens et les chevaux. Il resta six jours avec lui, prit sa photographie, mais la perdit.

La *Dernière Heure* ayant publié le portrait de Jean Orth, M. Lecoq a la conviction que c'est le même homme qui lui offrit l'hospitalité. Actuellement, une commission s'est

formée à Vienne, chargée d'élucider une fois pour toutes, ces rumeurs. Si, comme c'est probable, il se trouve qu'elles ne reposent sur rien, l'acte de décès de l'archiduc Salvator, dit Jean Orth, sera dressé officiellement.

### Le dernier bateau aérien

Décidément, les Allemands veulent avoir en aéronautique, à défaut d'autre suprématie, celle de l'originalité. Voici, en effet, la description du nouveau vaisseau aérien que s'appête à construire, paraît-il, une Compagnie dirigée par le comte Frédéric de Moltke, le neveu du grand maréchal : Le dirigeable sera essentiellement destiné à la guerre ; il transportera de l'artillerie légère et une grande quantité d'explosifs.

La charpente rigide du ballon sera en sapin du Canada ; mais, en réalité, le ballon sera triple car l'avant, le milieu et l'arrière formeront trois sections complètement indépendantes, pourvues chacune de moteur, de nacelle, de gouvernails et d'hélices. Chacune de ses sections pourra être détachée des autres en moins de deux minutes.

Ainsi, en arrivant au-dessus de l'ennemi, la section d'avant sera rapidement détachée et rejoindra en grande vitesse le quartier général, où elle apportera les premiers documents, plans, photographies, etc., etc. La section d'arrière partira un peu plus tard avec d'autres informations, tandis que la section médiane restera sur place pour prendre part au combat en inondant de bombes et de projectiles l'ennemi. Et l'avant et l'arrière feront la navette entre le ballon et le quartier général.

Le combat fini, les trois morceaux se resourdent dans les airs et rentrent triomphalement.

C'est l'ingénieur Lukomski, de Cologne, qui se charge de construire cette machine aérienne, longue d'une centaine de mètres, et qui fait plutôt songer à quelque engin dessiné dans *la Tentation*, de Callot, qu'à un ballon dirigeable du vingtième siècle.

## Petites Nouvelles

Des étudiants russes qui ont visité les principaux centres industriels britanniques vont aller à Paris.

D'après un rapport officiel, 8.722 voyageurs ont trouvé la mort dans les accidents de chemins de fer qui se sont produits aux Etats-Unis du 30 juin 1908 au 30 juin 1909. Le nombre de personnes blessées durant ce même laps de temps, s'élève à 95.626.

A l'occasion de la Fête nationale, le Président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 798 condamnés, détenus dans divers établissements pénitentiaires militaires ou civils, en vertu des jugements prononcés contre eux par les conseils de guerre de l'armée de terre.

M. Clemenceau, invité à une réception offerte par le Sénat aux délégations du Congrès panaméricain, à Buenos-Ayres, a été l'objet de témoignages de la plus vive sympathie.

La fabrique qui fournit le gaz à la Société Zeppelin, à Friedrichshafen, a été détruite par une explosion. Il y a six ou sept blessés.

La visite des souverains belges à la cour néerlandaise aura lieu en septembre, après l'ouverture des Chambres.

On annonce que le comte d'Ehrenthal, le secrétaire d'Etat allemand M. Kiderlen-Waechter et le grand-visir Hakkî-Pacha auront une entrevue à Marienbad.

Le colonel Glotoff, inspecteur général de l'intendance à Saint-Petersbourg, a été arrêté cette nuit et incarcéré à la prison militaire, sur l'ordre du sénateur Garine.

On annonce que le nombre des aspirants officiers dans l'armée allemande serait devenu insuffisant pour remplir les cadres de l'armée.

## Chronique Départementale

### ELECTIONS CANTONALES

Voici la liste des candidats républicains radicaux aux élections cantonales du 24 juillet.

#### Conseil Général

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

CAHORS-NORD

D<sup>r</sup> Relhié, Conseiller sortant.

CAHORS-SUD

J.-H. Costes, Conseiller sortant.

CAZALS

D<sup>r</sup> Calmeilles, Maire de Cazals.

LALBENQUE

L. Guilhem, Maire de Lalbenque.

PUY-L'ÉVÈQUE

D<sup>r</sup> Rouma, Conseiller d'Arrondissement.

SAINT-GÉRY

E. Talou, Conseiller sortant.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

FIGEAC-EST

Bécays, Député.

FIGEAC-OUEST

J. Loubet, Sénateur, Conseiller sortant.

LATRONQUIÈRE

Magé, Conseiller sortant.

LIVERNON

Pas de candidat radical.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

GRAMAT

Pas de candidat radical.

SALVIAC

D<sup>r</sup> Malbec, Conseiller sortant.

D<sup>r</sup> Cambornac, de Salviac.

SOULLAC

M. Malvy, Conseiller sortant.

VAYRAC

L.-J. Malvy, Député, Conseiller sortant.

#### Conseil d'Arrondissement

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

CASTELNAU

Mazelié, Conseiller sortant.

CATUS

Cambornac, Conseiller sortant.

LAUZES

Durand, Conseiller sortant.

LIMOGNE

D<sup>r</sup> Roger Couderc, Maire de Limogne.

LUZÉCH

Ph. Sers, Conseiller sortant.

Pierre Pons, médecin-vétérinaire à Luzéch.

MONTCUQ

Lagard, Ingénieur, Conseiller municipal de Montcuq.

D<sup>r</sup> Peindaries, Adjoint au Maire de Montcuq.

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

BRETENOUX

Canet, Conseiller sortant.

CAJARC

Granot, Conseiller sortant.

LACAPPELLE-MARIVAL

(2 conseillers)

Laborderie, Maire du Bourg.

Vayssières, Président du Comité radical d'Aynac.

SAINT-CÉRÉ

Doucet, Conseiller sortant.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

GOURDON

Dauliac, Adjoint au Maire de Gourdon.

LABASTIDE-MURAT

J.-B., Cosse, liquoriste.

MARTEL  
Lascoux, Maire de Creysse.  
PAYRAC  
Pébayre, Conseiller sortant.  
SAINT-GERMAIN  
Dr Paul Sahut, Adjoint au Maire de Saint-Germain.

## CHRONIQUE LOCALE

### Les élections cantonales

La campagne électorale se poursuit avec activité dans les cantons où il y a lutte entre républicains et cléricaux. A Puy-l'Évêque, à Cazals, à Lalbenque, les cléricaux font des efforts désespérés pour conserver le siège aux conseillers généraux sortants.

Mais MM. Rouma à Puy-l'Évêque, Calmeilles à Cazals et Guilhem à Lalbenque auront raison de leurs adversaires.

A Lalbenque notamment la lutte est vive ; le Dr Combarieu prévoyant son échec, se démet, va, vient, court, dans toutes les directions pour tenter de se sauver une fois de plus.

Le tyranneau de Cremps ne sait plus à quel saint se vouer et, dans son affolement, il donne des ordres à tout le monde, sans savoir exactement ce qu'il veut.

N'a-t-il pas la prétention de faire marcher à sa fantaisie, les maires, le Préfet, le Président du Conseil, et évidemment, les électeurs !

Nous n'exagérons rien ; le hobeau de Cremps, en faveur duquel *Croix, Défense* et les journaux cléricaux de toutes sortes engagent leur lecteurs à réciter des prières, des litanies, voit avec peine sa fin politique arriver.

Aussi, allons-nous assister dimanche à Cremps à la scène habituelle : devant la porte de la mairie se tient le père du candidat ; les électeurs sont obligés de passer devant lui.

Généreux ce jour là, il donne un bulletin de vote à chaque électeur qu'il accompagne ensuite jusqu'à l'urne derrière laquelle se dandine M. le docteur Charles !

Cette façon de procéder indignes les électeurs : tant pis si un jour ou l'autre de graves incidents se produisent.

On a assez de ces tyranneaux qui déclarent : « Nous donnerons à nos adversaires le nombre de voix qu'il nous plaira de leur donner !... »

Le 24 juillet les électeurs républicains de Puy-l'Évêque, Cazals et Lalbenque signifieront leur congé aux conseillers sortants et sortis Dupuy, Cassaignes et le cher docteur Combarieu, celui-là même qui a donné l'ordre à ses intimes de l'appeler « la sœur de charité ! ! ! ! »

LOUIS BONNET.

M. Lascoux, maire de Creysse, a été désigné pour être candidat radical au Conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Levêt qui ne se représente pas.

Nous avions annoncé que M. Bach, négociant à Promiannes, avait posé sa candidature au Conseil d'arrondissement dans le canton de Limogne.

Pour des raisons personnelles, M. Bach a décliné toute candidature.

C'est M. le docteur Roger Couderc, maire de Limogne, qui est candidat radical.

## Leur dédain !!!

Vindex, dans le *Quercinois* de mardi, énumère les candidats républicains aux élections du Conseil général et d'arrondissement du Lot.

Il termine les quelques lignes qu'il leur consacre par la phrase suivante : « En présence de ces sensationnelles biographies, nous plaignons les scrupuleux Dangeaux de la rue des Capucins ! »

Vindex a l'air de faire fi des diverses personnalités républicaines qui brillent les suffrages des électeurs.

La défense de l'école laïque  
Une institutrice d'une école du département, qui avait manqué gravement à son devoir d'éducatrice laïque en remplaçant, sur l'injonction du desservant de sa localité un livre d'histoire en usage dans son école, inscrit sur la liste départementale des livres approuvés, s'est vu infliger la peine de la réprimande.

Lycée Gambetta  
M. Anzeral, agrégé des Lettres, professeur de 1<sup>re</sup> au lycée de Tulle, est nommé, sur sa demande, professeur de seconde au lycée de Cahors.

Brevet supérieur  
Lundi, mardi et mercredi ont eu lieu les examens du brevet supérieur pour les garçons. 15 aspirants ont pris part à ces examens : 13 ont été déclarés admissibles, 13 ont été définitivement reçus.

Ce sont :  
MM. Brunet, Brunies, Castanié, Doumerc, Fabre, Lantuéjoul, Mazet, Mortefond, Poujade, Salanié Daniel, Salanié Gilbert, Vayssières, élèves maître à l'École normale de Cahors.  
Roussel, de l'école supérieure de St-Céré.

Société de secours mutuels des instituteurs  
Jeudi matin a eu lieu dans une des salles de la Préfecture le dépouillement du 2<sup>e</sup> tour de scrutin pour l'élection du bureau de la Société des secours mutuels des institutrices et instituteurs du Lot.

Volants : 266.  
Ont obtenu : Président, M. Suquet, 249 voix ; vice-présidents : Biassote, 194 voix ; Aillet, 183 voix ; Boutaric, 111 voix ; Vidal, 108 voix. Elus.

Arts et métiers  
Les jeunes Besombes, Lapis, Lacan et Viala, du département du Lot, ont subi avec succès les épreuves écrites du concours pour l'école des arts et métiers.

Les impôts  
L'Officiel publie la loi relative aux contributions directes et aux taxes y assimilées de l'exercice 1910. Voici quelques chiffres pour le Lot (contingents en principal des contributions) :

Contribution foncière, propriétés non bâties, 813.880 fr. ; contribution personnelle mobilière, 188.775 fr. ; contribution des portes et fenêtres, 176.196 fr.

Contributions Indirectes  
L'Officiel publie le relevé par département de la statistique mensuelle des quantités de vins enlevées de chez les récoltants et des stocks restant chez les marchands de vins pendant le mois de juin 1910.

Voici pour le Lot, les résultats de cette statistique :

Quantités de vins sorties des chais des récoltants : 14.670 hectolitres. Antérieurs, depuis le commencement de la campagne (1<sup>er</sup> septembre 1909) : 170.626 hectolitres. Total : 185.296 hectolitres. Stock commercial à la fin de juin 1910 : 11.001 hectolitres.

## POÈMES POUR L'ENFANCE

Par M. et M<sup>me</sup> Marcel BRAUNSCHEVIG  
Nous tenons à signaler à nos lecteurs ce livre, qui vient de paraître (1) et qui est l'œuvre d'un ancien et éminent professeur de notre lycée, M. Marcel Braunschvig, qui a laissé dans notre ville les meilleurs souvenirs et qui est aujourd'hui professeur de première au lycée de Toulouse.

Cet ouvrage est un livre qui se distingue de tous les recueils de morceaux choisis actuellement en usage dans les classes.

Ce *Recueil de poèmes*, qui sera complété l'an prochain par un *recueil de récits en prose*, a d'abord l'avantage de s'adresser aux enfants des écoles comme à ceux des lycées, aux petits garçons comme aux petites filles.

Cette anthologie est de plus destinée à être mise entre les mains des enfants depuis le moment où ils savent lire, jusqu'à l'âge de douze ou treize ans. Aux multiples recueils de morceaux choisis, changeant de classe en classe, on a voulu substituer deux recueils seulement, l'un pour la poésie, l'autre pour la prose, qui accompagneront l'enfant pendant toute la durée de sa vie scolaire.

Les « Poèmes pour l'Enfance » comprennent cent soixante poésies, d'étendue inégale, empruntées à plus de soixante poètes du XIX<sup>e</sup> siècle et toutes soigneusement annotées. Chacun des seize chapitres qui composent le livre comprend en outre une liste supplémentaire de morceaux. En tête de l'ouvrage se trouvent aussi des « Conseils pratiques sur l'art de dire les vers », qui forment en treize pages comme un petit traité de diction.

Dans le *choix* des morceaux, les auteurs ont été guidés par la préoccupation de réunir des poésies qui aient une réelle valeur esthétique et qui soient pleinement accessibles à de jeunes esprits ; dans leur classement, ils ont été conduits par le désir de suivre, dans la mesure du possible, l'évolution de l'âme enfantine.

Esperons que les « Poèmes pour l'Enfance » — où l'on se plaira à retrouver la sûreté de goût et la finesse psychologique de l'auteur de « l'Art et l'Enfant », dont vient justement de paraître une nouvelle édition revue et augmentée (2) s'imposent à l'attention des pédagogues, maîtres et parents, par leur originalité même. Et souhaitons de voir prochainement paraître :

(1) Chez E. Privat, Toulouse, et H. Didier, Paris.

(2) Chez les mêmes éditeurs que les « Poèmes pour l'Enfance ».

(1) Chez E. Privat, Toulouse, et H. Didier, Paris.

(2) Chez les mêmes éditeurs que les « Poèmes pour l'Enfance ».

nétrier cette élégante anthologie sous forme de livre classique, de livre de prix ou de livre d'étréne, aussi bien au foyer qu'à l'école et au lycée.

## CHANGEMENT de DOMICILE

Depuis le 20 Juin, le CABINET DE CONSULTATIONS de

**M. MAURY**  
CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris  
Lauréat de l'École Dentaire de France

est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h.

## Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :  
Paris, 20 juillet, 1 h. 47 s.

Tirages d'obligations  
Au tirage de la Ville de Paris 1871, le numéro 396.723 gagne 100.000 francs.

Attentat  
Une cartouche de dynamite a explosé cette nuit dans la briqueterie de Villejuf : une machine à vapeur a été détruite. Il n'y a pas eu de blessés.

Déraillement  
Un train de voyageurs a déraillé à 7 heures ce matin à Walheim, près Aix-la-Chapelle. Le train allait lentement. Quelques voyageurs ont été légèrement blessés.

Télégrammes reçus aujourd'hui :  
Paris, 21 juillet 1 h. 35 s.

Suicide d'un enfant  
Le nommé Gabriel Denax, 17 ans, habitant St-Gaudens, s'est suicidé en se jetant dans la rivière à la suite d'une réprimande de son père.

L'assassin de l'astronome  
Une dépêche de Nîmes annonce que le Dr Brengues, poursuivi pour assassinat de l'astronome Charlois, sera défendu devant les assises par M<sup>r</sup> Pourquery de Boissierin.

Contre les fraudes électorales  
Pendant la campagne électorale pour le Conseil général, M. Combes a déclaré à tous qu'il demandera au Sénat de voter la loi relative à la corruption électorale.

AGENCE FOURNIER.  
PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>e</sup>

## LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n<sup>o</sup> du 16 Juillet 1910  
Couverture. — Les triomphateurs de Reims.

Première partie. — Ollieslagers revient après son record de 392 kil.  
Une semaine triomphale.  
Pour la coupe Gordon-Bennet, nos représentants.

Le prix Michel Ephussi, course en ligne à travers la campagne.  
La journée du Lundi, Ollieslagers se distingue.  
La journée de Mardi, Morane et Latham triomphent.

La journée de Mercredi, visite du Président de la République.  
La journée de Jeudi, Latham bat le record de la hauteur.  
La journée de Vendredi, la journée des chutes, Bue de la Roche Pétrowski.

La journée de Samedi, La Bouchère bat les records.  
La journée de Dimanche, Ollieslagers triomphe.  
Les Sommer à Reims.  
Un nouveau moteur d'aviation.  
Le grand prix cycliste, Friel gagne pour la 2<sup>e</sup> fois.

Les courses hippiques de la semaine.  
Mon carnet de route, Lucien Petit-Breton.  
Le carnet du sportsman.  
Après le match Johnson-Jeffries.

PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>e</sup>

## Femina

Sommaire du n<sup>o</sup> du 15 juillet 1910  
S. M. La Reine des Belges.

A propos du mariage de Mme Lina Cavaliéri avec M. Wiathrop-Chanler.  
Pour la première fois une femme gagne le Grand-Prix.  
Mlle Nadia Boulanger et M. Raoul Pugno collaborent.

Le deuil aux courses d'Ascot.  
Sous la voûte d'acier.  
Lettres à la lectrice par Marcel de l'Académie Française.

Les remarques d'une débutante, par Fernand Vandérem.  
La vie en beauté par Daniel Lesueur.  
Des vers : les Fongères, par Emilio Feuillet.

Le mois musical, par Reynaldo Hahn.  
Chez les auteurs, par Henri Duvernois.  
La reine d'Angleterre et ses enfants, par Aline La Mazière.

Les concurrents du Conservatoire National de musique et de déclamation.  
Les cuis d'art.  
La mode de Femina.  
Mémoires des choses, par Michel Provins.

Les contes de Femina, par Georges Beaume.  
Interview de Mme Klobukowki, par Vallet-Godeaud.  
A la Comédie Française.  
S. M. la reine des Belges visite les hôpitaux français.

Aux concours de roses de Bagatelle.  
La chanson de Carillon, par Camille Lemonnier.

## PUBLICATIONS PIERRE LAFITTE ET C<sup>e</sup>

### Je sais tout

Sommaire du n<sup>o</sup> du 15 juillet 1910  
L'héritier d'Espagne.

« Je sais tout » interview le Président du Conseil, Jean Albert.  
(15 photographies et dessins de Parys).  
Les martyrs de la paix armée, par Maurice Level.  
L'antoinne de cuir, nouvelle inédite de Conan Doyle.

Décorés vivants et plafond d'azur.  
« Je sais tout » interview Mounet-Sully, par Henri Duvernois.  
Hors texte en couleurs : Mounet-Sully, par Carolus Duran.

Le Pélerin Passionné, grande nouvelle inédite de Mathilde Serao.  
Le 14 juillet à la mer, fantaisie par Hugues Delorme.  
Ames de Printemps, figures de lumière par Lucie Delarue-Mardrus.

Comment j'ai découvert le pôle Nord, (5<sup>e</sup> article) par le contre amiral Peary.  
Monuments de jadis, de naguère et d'aujourd'hui par Marcel Dieulafoy, membre de l'Institut.  
Mon filé (suite) par Henri Levedan.

Le conte de Cigare au feu vert, grande nouvelle inédite de Valkandelstamm (fin).  
Chronique des six derniers mois d'Empire (La vie mondaine et sportive) par P. Ginisty.

## Arrondissement de Cahors

### Catus

Election au Conseil d'arrondissement. — M. Cambornac, conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs du canton de Catus la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,  
Les Elections pour le renouvellement du Conseil d'arrondissement pour le canton ont lieu le 24 juillet 1910.

Le grand nombre de voix par lesquelles vous m'avez élu chaque fois que j'ai sollicité vos suffrages, me fait un devoir de vous demander le renouvellement de mon mandat.

Ma candidature a été, est et sera toujours une candidature de Républicain.  
Enfant du Peuple, je ne puis perdre de vue que nous devons tous à la République de grandes et sublimes réformes : Celle de 1789 nous a donné la Liberté et l'Égalité, en proclamant les Droits de l'homme ; Celle de 1848 a décrété le Suffrage Universel ; Celle de 1870, nous a donné l'instruction gratuite et obligatoire, nous a tous déclarés égaux devant l'impôt du sang, en décrétant le service militaire pour tous, nous a donné ces belles lois :

L'assistance aux vieillards, aux malades et aux indigents ; le crédit agricole ; les retraites ouvrières, mais cette dernière loi mérite d'être étendue aux Agriculteurs, qui sont aussi intéressants que les ouvriers des villes ou des usines.

Comme Conseiller d'arrondissement, j'ai soutenu de tous mes votes les propositions et les vœux qui ont été émis en votre faveur.

J'ai toujours voté le projet d'impôt le plus favorable aux habitants des campagnes.  
J'ai personnellement présenté et soutenu certains vœux qui, malheureusement, n'ont pas encore reçu leur exécution, tels que :

1<sup>o</sup> La continuation jusqu'à Brive du train qui, venant de Toulouse, arrive à Cahors à midi 42 ;  
Ou l'adjonction de wagons de voyageurs au train de marchandises qui part de Gourdon à 11 heures 30 et passe à Saint-Denis-Catus vers 1 heure ;

Cette amélioration serait très utile et très agréable à de nombreux habitants de notre canton ;  
2<sup>o</sup> L'attribution d'une indemnité à ceux qui détruiraient les animaux ou oiseaux nuisibles à l'Agriculture, qui est si délaissée et qui a tant besoin d'être secourue.

Au point de vue politique, je me suis toujours rallié aux candidats que je croyais les plus aptes à défendre nos intérêts, la République et la France.

Mes chers Concitoyens,  
Persuadé d'avoir scrupuleusement rempli le mandat que vous m'avez confié, j'en sollicite le renouvellement. J'ai la conviction que par vos nombreux suffrages, vous me confierez de nouveau la mission de défendre vos droits et vos intérêts.

Paul CAMBORNAC,  
Notaire à Catus,  
Conseiller sortant.

## Lauzès

Election au Conseil d'arrondissement. — M. Durand, Conseiller d'arrondissement sortant, adresse aux électeurs du canton de Lauzès, la circulaire suivante :

Mes chers Concitoyens,  
Encore une fois je viens solliciter vos suffrages pour le renouvellement du mandat que vous m'avez donné le 9 avril 1899.

Voilà donc plus de onze années que je vous représente au Conseil d'arrondissement ; et il me semble voir dans le calme apparent de l'élection prochaine, la preuve indiscutable d'une mutuelle confiance entre les Electeurs et leur élu.

S'il j'ai ainsi mérité votre confiance, ce n'est que par suite d'une foi inébranlable dans une République démocratique, toujours et de plus en plus bienveillante, et d'une attitude en tous points conforme à cet idéal.

Mes Chers Electeurs,  
Me rendre justice sur le passé, c'est me faire confiance pour l'avenir.

Aussi soyez assurés que tant dans le modeste rôle de Conseiller d'arrondissement, que dans les circonstances particulières où il s'agira de la défense de vos droits et de vos intérêts, vous me trouverez au premier rang, sans autre souci que celui de faire accéder un peu plus de bien-être à la démocratie rurale de notre cher Canton, et par là, si possible, lui faire aimer davantage la République.

J. DURAND,  
Conseiller sortant.

## Limogne

Election au Conseil d'arrondissement. — M. le docteur Roger Couderc, maire de Limogne, candidat radical à l'élection du Conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs l'appel suivant :

Mes chers concitoyens,  
L'honorable M. Firmin Bach avait été choisi comme candidat aux élections du Conseil d'arrondissement.

Nul choix ne pouvait être meilleur, et nous regrettons que des raisons purement personnelles l'aient obligé à se retirer.

Le parti républicain, devant cette situation nouvelle, m'a fait l'honneur de me désigner pour le représenter.

Le temps matériel me manquant pour envoyer à chaque électeur une circulaire électorale, je suis obligé de faire connaître ma candidature, et brièvement mes sentiments politiques, par simple voie d'affiche.

Il est superflu d'énumérer dans une modeste profession de foi de candidat au Conseil d'arrondissement les grandes lignes d'un programme social ; je vous dois cependant de dire que je suis partisan résolu des réformes radicales, économiques, administratives, inscrites à l'ordre du jour du Parlement et qui sont le souci constant de la démocratie.

Au point de vue local, j'estime que le rôle modeste du Conseiller d'arrondissement est de s'intéresser d'une façon quotidienne aux aspirations et aux besoins des populations qui l'entourent. La sympathie que vous m'avez jusqu'ici témoignée, me rendra, si je suis votre élu, cette dernière tâche particulièrement facile.

J'attends avec confiance le verdict du 24 juillet.

Vive la République !  
Dr Roger COUDERC,  
Maire de Limogne,  
St-Géry

Election au Conseil général. — M. Ernest Talou, conseiller sortant adresse aux électeurs de Saint-Géry, la profession de foi suivante :

Citoyens,  
Depuis 12 ans vous m'honorez de votre amicale confiance.

Vous m'en accorderez à nouveau, au scrutin de dimanche, la manifestation solennelle.

Aucun concurrent ne m'est opposé : j'en ai quelques fiertés.

Ce n'est un double témoignage : de n'avoir en aucune occasion failli à la discipline du parti radical qui m'a élu ; d'avoir rempli mon mandat avec activité et conscience, au nom de l'unanimité de nos concitoyens, soucieux d'assurer à tous, dans ma modeste sphère, liberté, justice et tolérance.

Je jure avoir bien servi la République si j'ai, de la sorte, contribué à affaiblir dans notre canton, les oppositions anciennes, à désarmer les adversaires d'autrefois, à forcer leur estime, à grossir les rangs des amis, des militants de la première heure avec qui je reste inébranlablement solidaire dans la paix conquise, comme nous l'étions dans les luttes passées, comme nous le serions encore contre un retour offensif imprévu — heureusement impossible.

Du Comité cantonal, de vous-mêmes, je n'ai cessé d'avoir l'approbation de mes paroles et de mes actes.

L'œuvre républicaine, sociale et laïque ne saurait être compromise ni par de coupables faiblesses ni par de troublantes surenchères.

Tout récemment M. le Président de la République et M. le Président du Conseil en ont proclamé la haute et incontestable garantie.

Les électeurs républicains « ne fondent pas les artisans et les courtisans de la victoire ».

Ils ne laisseront pas « devenir les directeurs et les protecteurs de la République triomphante ceux qui ne s'arrêtent point ou ne veulent point défendre la République menacée » et qui, « vœux à nous pour ceindre les lauriers », prétendent effacer par leur zèle tardif les services des autres.

Dans l'après des batailles d'hier, comme désormais dans une harmonie nécessaire, complète et définitive grâce à des concours loyaux et chaque jour plus nombreux, le canton de St-Géry a montré depuis longtemps et à suivi toujours, avec fermeté, prudence et générosité, la voie du progrès démocratique.

J'ai respecté, affirmé, défendu vos volontés politiques et vos intérêts locaux ; j'ai fait mon devoir comme vous l'attendiez de moi.

Vous ne me demandez aujourd'hui d'autre promesse ni d'autre déclaration que de rester, comme vous m'avez toujours connu, fidèle à la tradition républicaine, aux souvenirs que nous gardons ensemble, tout entier dévoué au Parti Républicain et au canton de St-Géry.

Lamadéleine, le 17 juillet 1910.  
Ernest TALOU,  
Conseiller sortant.

## Arrondissement de Figeac

### Aynac

Fête démocratique. — Dans notre dernier numéro nous avons parlé succinctement de la belle fête démocratique qui a eu lieu le 14 juillet à Aynac.

Nous sommes heureux aujourd'hui de compléter notre compte rendu et de publier les discours éloquentes prononcés à cette occasion.

Voici le compliment adressé par une jeune fille d'Aynac à M. le Président du Comité :

Monsieur le Président,  
Soyez le bienvenu parmi nous !

Si aujourd'hui Aynac est en fête, si ce soir nos fronts radieux brillent de joie, c'est à vous que nous le devons. Grâce à votre bienveillant patronage vos amis de notre localité vivent et espèrent en ce moment. Votre zèle pour les mettre dans la voie du progrès les encourage ; ils apprendront à l'égard de leurs bienfaiteurs le devoir de la reconnaissance et du dévouement. Interprète des sentiments de la majorité de la population, je vous apporte, Monsieur le Président, les souhaits des uns, les vœux des autres, les félicitations de tous.

Après avoir remercié la fillette de son beau compliment, M. Vayssières, par quelques paroles très aimables, remercie l'assemblée d'avoir répondu en aussi grand nombre à l'appel des organisateurs et donne la parole à M. Laparra.

Dans une allocution pleine de finesse et d'à-propos qui provoqua les applaudissements unanimes de toute l'assemblée, M. Laparra après avoir fait allusion à la dégringolade de la réaction dans le canton de Lacapelle et au succès définitif du parti républicain, invite tous ses membres à l'union la plus étroite et boit au succès de nos deux candidats. Il cède ensuite la parole au citoyen Cadiergues.

Discours du citoyen Cadiergues Léon, vice-président du Comité Républicain, correspondant du « Journal du Lot ».

Citoyens,  
S'il est des heures que ne puisse oublier un vrai républicain, c'est assurément une de celles qui lui procure tous les ans cette réunion d'amis, sans distinction de classe, assis autour d'une même table, leurs cœurs vibrant à l'unisson, pour fêter l'anniversaire de la grande Révolution française qui, par la proclamation des droits de l'homme et l'abolition des privilèges de l'ancienne noblesse, mit fin à l'asservissement du peuple.

Aussi, citoyens, permettez au plus ancien vétéran de la démocratie aynacoise, qui le considère d'ailleurs comme un devoir, de venir vous remercier d'être venus en grand nombre lui procurer une fois de plus cette douce satisfaction.

Merci, surtout à tous les étrangers à la commune, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, et en particulier à M. Laparra, notre futur conseiller général et à notre ami M. Laborde qui, avec notre Président, M. Vayssières, seront, n'en doutez pas, les élus du 24.

Je ne m'attarderai pas, Messieurs, à vous expliquer le but de la fête nationale du 14 juillet, qui est comme je vous l'ai dit plus haut l'anniversaire de notre délivrance, non plus à vous remémorer les faits qui se rattachent à cette date historique, ayant eu l'occasion de vous en dire un mot les années précédentes ils sont encore présents à votre mémoire. Je n'y reviendrai pas.

Je me bornerai donc pour aujourd'hui à vous exciter à conserver toujours en vous, un pieux et respectueux souvenir de cette date mémorable, de la fêter tous les ans avec enthousiasme et de léguer à nos petits enfants cette dette de reconnaissance que nous ont laissée nos aïeux.

Si je n'avais fait allusion aux élections du 24, je m'arrêteraient donc là, mais puisque nous sommes en période électorale, la politique étant d'actualité, vous m'en voudriez, j'en suis certain, de ne pas venir en dire un mot.

Il y a de cela 6 ans, le canton de Lacapelle était représenté par deux conseillers d'arrondissement républicains, MM. Vayssières et Pradelle, ce dernier décédé. Soit pas inattendu, soit manque d'union, peut-être même d'énergie dans le camp républicain, nous étimes à enregistrer une déshéoligante défaite qui se répercuta sur les élections générales et dont notre ami, M. Laparra, ici présent, fut la principale victime.

Voilà donc le canton aux mains de la réaction et une forte tache noire souille encore le cœur de notre arrondissement, jadis si républicain. Enhardis par ces premiers succès, nos libéraux ne s'arrêtent pas là. Ils se lancent à l'assaut de la députation. Mais, les républicains s'organisent, ils sortent de leur léthargie, des comités se forment. La réaction est vaincue, et la commence la déconfiture... Leur chef, dans quelques jours les abandonne et après avoir sollicité de cette administration républicaine qu'il avait tant combattue un emploi rémunérateur, il part pour la Tunisie.

L'un des deux conseillers d'arrondissement, traqué, bafoué dans sa commune même se voit enlever l'écharpe de maire et est réduit à néant. L'autre atteint d'anémie politique a vu ses jours comptés, et sur de l'heure fatale, il a abandonné, je crois, tout traitement.

Voilà par une esquisse rapide le bilan politique de ces dernières années et dans quelles circonstances avantageuses pour nous, nous allons

procéder au renouvellement du conseil d'arrondissement et enregistrer le 24 la victoire de deux candidats qui nous sont chers et choisis par le congrès.

Cependant, Messieurs, il ne faut pas s'endormir sur les apparences; il faut de même que chacun de nous fasse tout son devoir; il faut qu'une discipline sévère existe au sein de chaque comité, que l'union la plus étroite y règne entre ses membres; il faut que chacun se garde de raviver par de mesquines querelles les petites divisions intestines et personnelles toute politique personnelle à une politique d'intérêt général. C'est à cette condition seulement que nous sortirons vainqueurs de la lutte.

Particulièrement, citoyens, en ce qui nous concerne, nous avons beaucoup à faire, notre citadelle réactionnaire, quoique fortement ébréchée, conserve encore quelques désespérés et grincheux défenseurs.... Comme aux élections législatives, vous verrez peut-être notre brancardier se démener comme le Diable dans un bûcher, couvrir les murs de placards séditieux et au nom de cette liberté qu'il ne réclame que pour ravir la liberté des autres, faire un suprême appel aux électeurs, qui nous en avons eu un exemple, lui promettront tout mais ne lui donneront rien. Ils ont compris les braves gens que par lui et par la faute de l'homme à l'inventaire, la commune souffre depuis 6 ans sous le joug d'une municipalité stérile. Ils se demandent que deviennent nos centimes communaux? Que sont devenus nos fonds laissés par l'ancien conseil? A quoi a-t-on employé ceux attribués à la commune provenant du budget des cultes? Pas un liard au budget, paraît-il. Et pourtant pas la moindre réparation si petite soit-elle. Tout souffre de négligence et d'abandon, sauf peut-être l'école libre et M. le curé.

Faute d'une réparation à la pompe de l'école des garçons, nos enfants sont privés d'eau depuis plusieurs années et obligés d'aller chez l'habitant pour demander à boire. La cloche de l'école est depuis longtemps détraquée et l'instituteur, obligé de se servir d'une clochette à main. Il me serait trop long pour aujourd'hui d'énumérer les gâchis qui règnent parmi nous, et je me propose d'y revenir. Vous ne serez pas étonnés si avec une pareille incurie un maire, aussi comte soit-il, ne perde la confiance qu'on avait mise en lui. Je constate avec plaisir que les électeurs ont compris et entre les intérêts politiques de certain hoberau, ils sauront reconnaître les intérêts communaux, ils savent aujourd'hui qu'ils ont été bernés et comme le corbeau de la fable, ils jurent, mais un peu tard, qu'on ne les prendra plus. C'est la grâce que je leur souhaite.

Je lève donc mon verre au succès de nos deux candidats et bois à la République démocratique et laïque. Vive la République!

**Arrondissement de Gourdon**

### Gourdon

**Election au Conseil d'Arrondissement.** — M. Daubiac, candidat au Conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs du canton de Gourdon la profession de foi suivante:

Chers concitoyens, Désigné par tous les maires du canton réunis sous la présidence de notre sympathique député M. Malvy, pour faire triompher aux élections du 24 juillet prochain le programme du parti radical, je me présente à vos libres suffrages.

Enfant de Gourdon, connaissant les besoins de cette région où toute ma vie de travail s'est écoulée, jouissant depuis plus de quinze ans de la confiance des électeurs, tels sont les titres qui m'ont désigné au choix des chefs politiques du canton.

Vous connaissez le programme de notre parti. Je m'engage à apporter à sa réalisation toute mon énergie et toute l'ardeur de ma foi républicaine.

Nos populations rurales sont injustement accablées d'impôts trop lourds; leur labeur est durement taxé, la richesse mobilière jouit au contraire d'un régime de faveur. Nos représentants au Parlement étudient en ce moment le projet d'impôt sur le revenu qui dégrèvera les travailleurs des champs dans la proportion de 66 0/0. Cette question présente donc pour notre pays un intérêt vital. Si vous m'envoyez siéger au Conseil d'arrondissement, je m'emploierai, fort de l'autorité de vos suffrages, à en hâter la réalisation.

Mais la ne se bornent pas vos revendications: La culture du tabac, dans notre région, peut donner aux travailleurs des champs une abondante source de revenus. Parallèlement aux efforts des groupements régionaux, les assemblées issues du suffrage universel peuvent obtenir le relèvement des tarifs. Je m'associerai à tout ce qui tendra à favoriser cette branche de notre culture locale.

Nos moyens de communication ont été réduits par le nouvel horaire en vigueur depuis le premier juillet. Je me propose, si je suis votre élu, de demander au Conseil d'arrondissement d'intervenir énergiquement auprès des autorités compétentes en vue d'obtenir que les intérêts de notre commerce ne restent pas compromis.

Chers concitoyens, Je ne vous soumet pas un long programme; j'estime que si nous obtenons la justice dans l'impôt, l'augmentation des prix payés aux planteurs et l'amélioration de nos moyens de communication, les intérêts de notre canton seront sauvegardés.

Je viens vous offrir loyalement de mettre à votre service mon activité. Ce sera une joie pour moi de travailler à la

prosperité de notre pays, si vous m'accordez votre confiance. Cette joie sera ma meilleure récompense, et votre confiance la plus précieuse encouragement. Vive le canton de Gourdon! Vive la République!

A. DAUBIAC, Adjoint au Maire de Gourdon.

**Voleur volé.** — Mlle L., habitant Paris, avait laissé momentanément sur une banquette de la salle d'attente de la gare de Gourdon un sac à main. Lorsqu'elle revint pour le prendre, le sac avait disparu, subtilisé par quelque habile filou.

Ce sac vient d'être retrouvé dans un champ voisin de la gare. Le voleur, qui avait cru faire une bonne prise, avait dû être bien marié, le sac débordait de objets sans valeur et des reçus de banque inutilisables.

**Tribunal correctionnel.** — Audience du 18 juillet 1910.

Auguste Eugène, un vagabond endurci qui a son actif de beaux états de service: cent vingt-deux condamnations, recôte un mois de prison pour vagabondage.

— Henri Chassaing, de Gramat, est prevenu d'avoir soustrait des planches à son patron Amadiou, charpentier au même lieu. Chassaing a vendu les planches, mais il prétend qu'Amadiou les lui a données. Le tribunal le condamne à 50 fr. d'amende, mais le fait bénéficier de la loi de sursis.

— Cambrouse et Deveze du Roc, se sont disputés, Cambrouse a donné un coup de barre à Deveze; la belle-sœur de ce dernier, la veuve Bruyère, du Roc, a porté des coups à Cambrouse. Le tribunal, pour ces faits, condamne: 1° Cambrouse à 25 fr. d'amende et aux dépens; 2° la veuve Bruyère, 25 fr. d'amende et aux dépens, et leur fait application à tous les deux de la loi de sursis.

— La femme Ambroise de Souillac, qui chercha noise à la femme Pécoyrol, regut de cette dernière et de ses fils quelques horions. Le tribunal condamne les deux belligérantes à 30 francs d'amende et aux dépens; mais tenant compte des bons antécédents de la femme Pécoyrol, il la fait bénéficier de la loi de sursis.

— M. Bascle, huissier à Meyssac (Corrèze) a une propriété à Cuzance, à la tête de laquelle il a placé comme métayers le jeune ménage Leymat. Il leur a fourni tous les cheptels, leur a avancé le blé, fourni presque tous les meubles et objets mobiliers. Il y a quelque temps, Leymat et sa femme après avoir vendu les bœufs, les moutons, etc., partirent à l'improviste en emportant le produit de la vente. Après enquête, le parquet de Gourdon fit arrêter le couple à Port Vendres. C'est pour cela que Leymat et sa femme sont assis au banc du tribunal correctionnel.

Après une belle plaidoirie de M. Alibert, le tribunal condamne le mari à trois mois de prison et la femme à un mois de la même peine. Tous les deux aux dépens.

Nous croyons devoir ajouter qu'au moment de leur arrestation, les époux Leymat ont été trouvés porteurs d'une somme de 900 francs qui sera rendue à M. Bascle et que le produit de la vente s'élevait approximativement à 1.500 fr.

### Martel

**Les fêtes d'août.** — Nos fêtes des 20, 21, 22 août seront, cette année, nous en sommes certains, plus brillantes qu jamais.

La commission a déjà recueilli beaucoup de souscriptions. Elle nous prie de remercier sincèrement les nombreux donateurs et d'annoncer sa prochaine visite chez les personnes qui lui restent à voir. Le programme n'est pas encore établi définitivement, mais nous croyons savoir que plusieurs sociétés de musique doivent prêter leur concours.

— Comme les droits de place incombent entièrement à la commission des fêtes, elle prie les forains de vouloir lui annoncer leur venue.

Nous pouvons leur assurer d'ores et déjà une bonne recette.

**Ecole primaire supérieure.** — Nous apprenons avec plaisir que le jeune Capis Alban, élève de notre école, est admissible à l'Ecole Nationale des Arts et Métiers d'Aix.

Ce brillant résultat fait le plus grand honneur à l'élève et aux excellents maîtres de l'école. Félicitations.

### Payrac

**Election au Conseil d'arrondissement.** — M. C. Pébeyre, conseiller d'arrondissement sortant du canton de Payrac, adresse à ses électeurs l'appel suivant:

Mes chers concitoyens, Je viens solliciter le renouvellement de mon mandat au Conseil d'arrondissement.

Mon passé politique, mon dévouement aux intérêts du canton vous sont assez connus pour que je me dispense d'une longue profession de foi.

Aujourd'hui comme toujours, je me réclame d'une politique de réformes mûrement étudiées, sagement appliquées.

Aujourd'hui comme toujours je veux, et je m'y appliquerai de toutes mes forces, l'achèvement de notre réseau vicinal dans le canton et surtout un meilleur entretien du réseau déjà existant.

Je suis également partisan de l'augmentation des plantations de tabac et des prix toujours plus rémunérateurs qu'on doit accorder aux planteurs.

Je suis également favorable au projet de la ligne de tramways de Payrac à Gourdon, qui donnera au chef-lieu du canton un débouché précieux dont le besoin se fait sentir depuis déjà bien longtemps.

Mes chers électeurs, Si vous m'accordez de nouveau votre confiance, vous pouvez être assurés, qu'en communion d'idées avec tous vos représentants politiques, je joindrai mes

efforts aux leurs pour faire aboutir toutes vos justes revendications.

Vive le canton de Payrac! Vive la République!

C. PÉBEYRE, Conseiller sortant.

### St-Germain

**Election au Conseil d'arrondissement.** — M. le Dr Sahut, candidat au Conseil d'arrondissement, adresse aux électeurs du canton de St-Germain la profession de foi suivante:

Chers concitoyens, Le 24 juillet, vous êtes convoqués pour procéder au renouvellement du Conseil d'arrondissement.

Encouragés par les nombreuses marques de sympathie que j'ai rencontrées et parmi vous, j'ai l'honneur de poser ma candidature.

Respectueux de la liberté et des opinions de chacun, je crois qu'il est de mon devoir de vous exposer en toute sincérité quelles sont mes aspirations.

Au point de vue local, je ne crois pas que vous doutiez de mon entier dévouement. En contact quotidien avec vous, je sais combien sont lourdes et parfois injustes les charges qui pèsent sur vous et que vous supportez si vaillamment.

Si je suis votre élu, soyez persuadés que dans l'accomplissement de ma modeste fonction, j'emploierai constamment tous mes efforts à soutenir vos justes revendications et à défendre vos intérêts.

Au point de vue politique, je suis partisan des réformes inscrites au programme du parti radical, parce que j'estime que leur réalisation apporterait à chacun un peu plus de justice sociale.

Ennemi de la politique de surenchère, je crois que la violence ne peut que paralyser la marche d'une démocratie vers son idéal.

Evolution pacifique au point de vue social, affranchissement des intelligences, et dans le libre exercice de la liberté, amélioration des conditions de la vie, tel est mon idéal politique.

Par le scrutin du 24 juillet, vous direz si vous approuvez mon programme et si je mérite votre confiance.

Vive la République!

Docteur SAHUT, Adjoint au Maire de St-Germain.

### Souillac

**Election au Conseil général.** — M. Malvy M., conseiller général sortant du canton de Souillac, adresse à ses électeurs l'appel suivant:

Chers concitoyens, Vous êtes convoqués pour le dimanche 24 juillet à l'effet d'élire votre Conseiller général.

Depuis seize ans, grâce à vos sympathies suffrages, j'ai l'honneur de représenter le canton de Souillac à l'Assemblée départementale; à chaque renouvellement de mon mandat la majorité s'est accrue et c'est par 131 voix sur 2.048 votants que vous m'avez réélu en 1904. Ces constants témoignages de votre confiance m'ont encouragé et soutenu. Ils me déterminent aujourd'hui à solliciter de nouveau vos suffrages.

Je n'ai pas besoin de vous redire quelles sont mes opinions politiques, car vous me connaissez tous depuis de longues années, et vous savez combien est grand, sincère et désintéressé mon attachement à la République, vous savez également quel a été mon actif dévouement aux intérêts de notre canton et du département. Aussi, de ma part, un programme serait superflu. Je peux, du reste, le résumer en deux mots: Si je suis réélu je continuerai à collaborer à l'administration départementale le plus utilement et le plus économiquement possible.

Membre de la Commission des Finances, dont j'ai l'honneur d'être Président, secondé par des collègues très épris d'une gestion économique, nous avons pu faire face aux lourdes charges du département en ménageant les ressources des contribuables.

Néanmoins, vous penserez comme moi que nos routes et nos chemins sont insuffisamment entretenus et que si cette situation se prolongeait nous serions obligés d'y dépenser un jour des sommes énormes; notre département possède un magnifique réseau de chemins, leur conservation s'impose et pour cela il sera indispensable de modifier la mise en œuvre des travaux d'entretien ou de créer des ressources nouvelles; j'ajoute que l'année dernière nous pensions atteindre ce but en restituant au département la demi-journée de prestation que nous avions donnée aux communes, mais l'expérience n'a pas produit les résultats attendus et je suis persuadé que tous les conseillers généraux seront d'accord, à la session d'août, pour attribuer de nouveau cette demi-journée aux communes.

Je termine en répondant à ceux qui prétendent qu'on ne fait rien pour les malheureux, que près de 900.000 francs sont consacrés annuellement dans le budget départemental, aux dépenses de l'Assistance.

Chers concitoyens, Vous avez pu vous rendre compte de la part que j'ai prise aux travaux du Conseil général et de ma constante assiduité à toutes les réunions; à vous de me juger, et si vous m'accordez encore votre confiance, comptez sur tout mon dévouement.

Vive la République!

MALVY M., Conseiller général sortant, Président de la Commission des Finances, Maire de Souillac.

**Sauvetage.** — Une femme de service, Jeanne X..., faisait une partie de canotage lorsque, par suite d'un faux mouvement, elle tomba dans le canal de la Forge, profond de plus de trois mètres.

M. Sartoni, gérant de l'usine électrique, aperçut cette pauvre femme; sans hésiter, il plongea tout habillé et fut assez heureux pour la ramener sur la berge où les soins prodigués permirent de la ranimer.

Nos félicitations à ce courageux sauveur.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

#### FUMEL

##### Conseil municipal (Suite)

M. Martin explique qu'il a été dans l'esprit de tous ses collègues en votant pour M. Duron, de le nommer premier adjoint, et il demande à M. Bénéch de vouloir bien démissionner pour céder sa place à M. Duron, après quoi M. Bénéch sera nommé deuxième adjoint. M. Bénéch explique qu'il a déjà donné sa démission qui n'a pas été acceptée par le préfet; que le Conseil n'a donc qu'à faire accepter cette démission.

Chemin de Pons. — Le secrétaire donne lecture du procès-verbal d'enquête, relative à ce chemin. Une seule réclamation a été faite par M. Frayssy. Le Commissaire enquêteur, conclut à la construction qui est de toute utilité et procède à tous des avantages sérieux. M. Cailhat présente une observation en ce qui concerne l'entretien dudit chemin et déclare s'en rapporter pour la rédaction de cette observation à la rédaction faite par l'agent-voyer, c'est-à-dire que les frais d'entretien ne devront jamais dépasser la somme annuelle de 191 fr. 93, prévue au rapport. Avis favorable est donné à l'enquête.

Mise à exécution des plans et devis de la remise de l'abattoir. Le secrétaire donne lecture du cahier des charges dressé par M. Rapin. On prend également connaissance du plan. Le devis des travaux s'élève à 2198 fr. 17. Les travaux seuls s'élèvent à la somme de 1993 fr. 50; imprévis 100 fr., tout compris. Le cautionnement à verser par l'entrepreneur sera de 100 fr. Après discussion sur le chiffre de ce cautionnement, que les uns trouvent trop faible, ce chiffre est maintenu. Il est décidé que cette adjudication sera réservée aux entrepreneurs et ouvriers de la commune, en raison de son peu d'importance. M. Roudié proteste contre cette mesure, car il estime qu'il vaudrait mieux réserver les grandes entreprises pour les ouvriers de la commune, si l'on désire améliorer leur situation, que de ne leur réserver que de petites entreprises.

Le Maire communique au Conseil un projet d'arrêté réglementant l'abattoir, propreté, tarif, etc. Après discussion, il est décidé que cet arrêté sera déposé pendant 8 jours à la mairie, jusqu'au 17 inclus, pour que chaque conseiller puisse en prendre connaissance et formuler ses observations.

Maison Paga à Barron, commune de Montayral. Le Maire donne connaissance au Conseil de deux lettres de Paga, dans lesquelles celui-ci menace la Commune de lui intenter un procès, si elle ne le dédommage pas, en raison des dégradations qui lui ont été faites à la suite des démolitions de maison contiguë à la sienne, place de la vieille Eglise. Dans sa lettre il déclare qu'il a choisi comme expert M. Leygues père, conseiller municipal à Montayral. Le Conseil décide que la Commission des travaux, se rendra sur les lieux, puis elle nommera son expert qui sera choisi par la Commission. Un compromis sera passé entre le maire et M. Paga. A défaut d'entente entre les deux experts, un tiers sera nommé par eux.

Le Maire demande au Conseil de vouloir lui permettre de s'entendre avec M. Domergue, au sujet de la location d'un jardin dit de La Fontaine, appartenant à la commune. Adopté.

Une demande faite par Mme Gard, tendant à obtenir le paiement de certaines réparations faites par elle à un immeuble lui appartenant, situé place de la vieille Eglise, a raison des dégâts qui lui ont été causés à la suite de la démolition de maisons contiguës, est renvoyé à la Commission des travaux communaux.

A la fin de la séance le Maire soumet au Conseil les plans du nouvel abattoir. Et la séance est levée.

## Bibliographie

Le souvenir de la terrible catastrophe de Villepreux est encore présent à toutes les mémoires. Aussi n'est-ce point l'évocation de tristesses que *Mon Dimanche* fait apparaître pour nous cette semaine, mais celle de spectacles propres à nous reconforter: ceux des sauvetages quasi-miraculeux qui peuynt s'opérer au cours des catastrophes les plus effroyables. Pour accompagner ce touchant article *Mon Dimanche* nous offre « Une bonne affaire », délicieuse fantaisie comique; « Les Jarrétières de la Mariée », spirituelle nouvelle; « Autour de Soha », pittoresques détails sur la capitale du royaume Bulgare. Les courages scaphandriers qui ont arraché à leur tombeau maritime les marins du « *Pluviose* » ont attiré sur eux l'attention sympathique du public: *Mon Dimanche* leur consacre un pittoresque article: « Les Hommes sous-marins ». On trouve encore dans ce remarquable numéro de *Mon Dimanche*, un très curieux article sur les « *Meilleurs chiens* », une fantaisie très amusante « Nos mains hypnotiques », un précieux article « Le Caractère dévoilé par la couleur préférée », un grand roman dramatique « *Kowa-la-Mystérieuse* », de Charles Foley vous fera éprouver de fortes émotions; une page pleine de jeux et de belles histoires « pour les enfants »; un « grand concours » ouvert à tout le monde et doté de prix magnifiques; *Mon Dimanche* est le journal de la jeu-

## Chemins de Fer de Paris-Lyon-Méditerranée

### BILLET D'ALLER ET RETOUR DE VACANCES, A PRIX RÉDUITS.

(1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes)

délivrés, du 15 juin au 15 septembre, aux familles d'au moins trois personnes. Validité: jusqu'au 5 novembre 1910. Minimum de parcours simple: 150 kilomètres.

Prix: Les deux premières personnes paient le Tarif général, la 3<sup>e</sup> personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 4<sup>e</sup> et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Après la demande de billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Nota. — Des billets de même nature sont délivrés de toutes gares des réseaux de l'Est, du Nord et de P. L. M., pour toutes les gares de chacun de ces réseaux.

nesse et de la famille par excellence. Il est la récréation et l'amusement des grands et des petits. Là où *Mon Dimanche* se trouve sur une table, on est sûr de ne pas s'ennuyer. Le numéro de cette semaine est rempli de belles et jolies histoires: « Les Derniers chefs-d'œuvre des voleurs » nous révèlent les trucs les plus ingénieux inventés par les cambrioleurs pour nous dévaliser. « La Chalude » est une déopilante histoire qui déridera les fronts les plus moroses, et tout le monde voudra lire l'article scientifique qui nous révèle « Ce qui se passe dans les autres mondes »; plus de soixante-cinq articles illustrés. *Mon Dimanche* ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout dès le vendredi. Demandez-en des numéros spécimens gratuits et franco, à l'Administration, 83, rue de l'Ouest, Paris XIV<sup>e</sup>.

### JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1962<sup>e</sup> livraison (7 juillet 1910)

Lance et Quénoille, par Pierre Maël. — Les Lunettes de Louis XV. — Les animaux qui se déguisent, par Gabriel Renaudot. — Les écritures microscopiques, par André Savignon. — Tante Météore, par Gustave Marchal. — Les anecdotes de Mark Twain, par Jean Marbel.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Union postale: Un an, 22 fr. — Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette et Cie, Boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Librairie HACHETTE et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

### HISTOIRE DE FRANCE

depuis les Origines jusqu'à la Révolution PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ERNEST LAVISSE

Tome IX et dernier (1<sup>re</sup> partie)

#### LE RÉGNE DE LOUIS XVI

par MM. H. CARRÉ, Prof à l'Université de Poitiers, P. SAGNAC, Prof à l'Université de Lille, E. LAVISSE, Prof à l'Université de Paris.

Mise en vente du 58<sup>e</sup> fascicule

La politique extérieure de Louis XVI La vie sociale

Prix du fascicule..... 1 fr. 50

### LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 16 juillet Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen, et du catalogue des primes de librairie (26 fr. de livres par an).

#### PARTIE LITTÉRAIRE

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, psychologie politique. — André Beaudouin, les Petites Baudouines. — Emile Ripart, nouvelle: Marseille, porte de l'Orion (II) (fin). — Henry Cochin, député, les Symboles d'Albert Besnard. — Général Cuny, souvenirs d'un Cavalier (1870-1871) (IV) (fin). — Paul Arbalet, la Rome nouvelle (II) (fin).

Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie musicale. — La Vie pratique et médicale. — Chroniques sportives et financières.

#### PARTIE ILLUSTRÉE

En Espagne: S. M. Alphonse XIII, discutant avec le premier ministre, M. Canalejas, les affaires religieuses d'Espagne. Souvenirs d'un Cavalier: la Commune. La colonne Vendôme après sa chute, le 17 mai 1871. — La Commune. Fusillade de la rue de la Paix, 22 mars. — La Commune. La rue de Rivoli, mai 1871. — Vue générale du palais des Tuileries, après l'incendie, d'après une photographie.

La Rome nouvelle: le château St-Ange, le pont romain et St-Pierre. Vue ancienne. — Vue actuelle du château St-Ange. — Le monument à Victor-Emmanuel. L'état des travaux. — Le monument à Victor-Emmanuel, tel qu'il sera.

Lesymbolisme d'Albert Besnard: « La Matière ». — Etude originale d'Albert Besnard pour l'une des quatre peintures du Petit Palais. — « La Plastique ». Etude originale du peintre Albert Besnard pour l'une des quatre peintures du Petit Palais.

Actualités: voyage du Président de la République en Auvergne. Arrivée de M. Fallières à Clermont-Ferrand. — Manifestation dans les rues de Madrid, à propos de la question religieuse et des décrets de M. Canalejas. — Inauguration aux Tuileries, le mercredi 6 juillet, du monument élevé, par souscription nationale, à Waldeck-Rousseau, ancien président du Conseil des ministres. — M. Paul Rousseau, chroniqueur sportif de la *Revue hebdomadaire*, qui vient d'être promu chevalier de la Lé-

gion d'honneur. — Le monument d'Alfred de Musset, dû au sculpteur Moncel, inauguré à Paris, le 7 juillet, par le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

L'Instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

## FORGE VIRILE

retrouvée à tout âge par la méthode scientifique et infaillible de DORVILLE, 20, rue Richer, Paris. Efficacité garantie. Jamais d'insuccès. Notice explicative gratuite et franco sur demande.

### Conseil du Docteur

Après chaque Repas prenez une

## FRANCISCAINE

Jaune ou Verte

Seuls Concessionnaires: H. BAILL & Co - Cahors (Lot).

## Garage Moderne

Réparation et transformation d'automobiles et Cycles de toutes marques

Vente, Location, Achat, Échange

Application Industrielle et Agricole

de tous genres de moteurs

Exclusivité de la marque TERROT de la MOTOSACOCHE (etc.)

STOCK PNEUS Gaulois et Electric

INSTALLATION DE MOTEURS et LUMIÈRES ELECTRIQUE

## FAUGE

Mécanicien

97, Boulevard Gambetta, 97, Cahors

Prochainement pour cause d'agrandissement les magasins et atelier seront transférés en face le Tribunal.

## Horlogerie de précision - Bijouterie

Magasin de confiance

## P. VERDIER

67, Boulevard Gambetta — CAHORS

Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle

Chronomètres VERDIER

SEUL DÉPOSITAIRE DE LA MONTRE Just

justement réputée pour sa précision et son bon marché (Marque française)

Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres fantaisie, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.

On exécute tous bijoux sur plan et devis

Articles de grand luxe pour fumeur

Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux

A Cahors, Boulevard Gambetta en face l'Hôtel des Ambassadeurs

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 juillet.

La physionomie du marché ne se modifie pas. Les affaires sont clairsemées et la tendance est lourde dans l'ensemble.

La rente française, très faible, perd encore 10 centimes à 97,40.

Le Russe 3 0/0 1891 recule à 79,75, le 1896 à 78,65, le 4 1/2 1900 à 99,70 et le Consolidé à 94,65.

L'Extérieure espagnole se traite à 94,62, l'Italien à 103,57, le Portugais à 66,82 et le Turc à 94,95.

